



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 16 septembre 2014 au salon du personnel.

## **PRÉSENCES**

Mmes CLAVEAU, Pascale, PSYCHOEDUCATRICE  
DAVID, Susan, PARENT  
GENDRON, ÉVELYNE, ENSEIGNANTE  
GEOFFROY, Valérie, ENSEIGNANTE  
JARRET, Marie-Claude, PARENT  
LABELLE, Geneviève, PARENT  
LAROCHE, Hélène, DIRECTRICE  
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE  
SANTANTONIO, Annie, ÉDUCATRICE DU SERVICE DE GARDE  
SÉGUIN, Marie-Josianne, PARENT  
VIGEANT, Josée, ENSEIGNANTE  
MM. CHAGNON, Mario, PARENT  
CHAGNON, Steve, PARENT

## **ABSENCE**

M. LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

## **1. ACCUEIL**

### **1.1. Présences et quorum**

Mme Hélène LaRoche ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.  
Tous les membres du Conseil se présentent.

## **2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Marie-Josianne Séguin est la seule membre à se présenter et est donc élue par défaut.

## **3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Geneviève Labelle est la seule membre à se présenter et est élue par défaut.

CE-14/15-01 IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que madame Geneviève Labelle soit nommée présidente du CE de l'école Ludger-Duvernay.

**Adopté**

## **4. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-14/15-02 IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Geoffroy

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adopté**

## **5. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 17 JUIN 2014 ET DU 11 SEPTEMBRE 2014 ET CORRECTION AU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2013**

- Mme Geneviève Labelle fait remarquer qu'on doit remplacer le nom de Véronique Fortin par Geneviève Labelle dans le procès-verbal du 10 septembre 2013 dans la section 4. Élection des représentants de parents.
- Nous devons corriger le nom de Susan David (et non Suzan) dans le procès-verbal du 11 septembre 2014.

**CE-14/15-03** IL EST PROPOSÉ par madame Susan David

Que le procès-verbal du 17 juin 2014 soit accepté tel que présenté.

**Adopté**

**CE-14/15-04** IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 11 septembre 2014 soit accepté tel que corrigé.

**Adopté**

**CE-14/15-05** IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 10 septembre 2013 soit accepté tel que corrigé.

**Adopté**

## **6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun représentant du public n'était présent.

## **7. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX**

Aucun retour sur les procès-verbaux précédents.

## **8. LES RAPPORTS ET LA REDDITION DE COMPTES**

### **8.1. Rapport de la présidente**

Aucun sujet.

### **8.2. Rapport de la directrice**

Mme Hélène LaRoche revient sur la fête de la rentrée. Les enfants semblaient heureux d'être de retour. De bons commentaires reçus de la part des parents et enseignants. La directrice tient à souligner l'effort de toutes les personnes impliquées dans le succès de la rentrée des classes 2014.

Mme Marie-Claude Jarret demande si le thème de l'année avait été divulgué au préalable. Mme Hélène LaRoche nomme le thème « Sur le chemin des découvertes ».

## 9. TRAVAUX DU CONSEIL

### 9.1. Nomination au Comité de parents

Mme Hélène LaRoche explique qu'un parent doit représenter le Conseil d'établissement. Madame Susan David se propose. M. Steve Chagnon se propose comme substitut.

### 9.2. Calendrier des rencontres

CE-14/15-06

IL EST PROPOSÉ par madame Évelyne Gendron

Que le calendrier des rencontres soit accepté tel que présenté.

**Adopté**

### 9.3. Règles de régie interne

Mme Hélène LaRoche explique que des corrections peuvent être apportées aux règles de régie interne à tout moment dans l'année.

Aussi, il est à noter que lors des assemblées avec présence de public, on doit encadrer la parole au public dans le respect des personnes et de leurs idées et aussi dans le respect de l'ordre du jour.

CE-14/15-07

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Chagnon

Que les règles de régie interne soient acceptées telles que présentées.

**Adopté**

### 9.4. Rapport annuel

Mme Hélène LaRoche explique qu'il y a un document officiel qui doit être fait chaque année. On parle de ce qu'on est tenu de faire. Les sujets abordés sont la vie scolaire, les projets éducatifs, la convention de gestion, le plan de réussite. Le rapport annuel sera déposé sur le site internet de l'école suite à son approbation.

Ce document sera envoyé par courriel aux membres du CE pour adoption.

CE-14/15-08

IL EST PROPOSÉ par la majorité des membres du CE

Que le rapport annuel soit accepté tel que présenté.

**Adopté**

### 9.5. Activités éducatives

Mme Hélène LaRoche remet le calendrier des activités éducatives 2014-2015.

Afin de réserver une activité, 90 % des parents doivent avoir répondu favorablement aux activités proposées. L'approbation lors de la réunion du CE donne seulement l'autorisation aux enseignants de proposer les activités aux parents.

Mme Virginie Roy explique que sur le sondage envoyé aux parents il semble y avoir ambigüité. Certains parents croient qu'en cochant NON ils apportent seulement leur avis sur le choix de l'activité, mais en réalité, en cochant NON l'enfant ne pourra pas participer aux activités. Le comité propose qu'il y ait une explication à ce sujet dans l'Info parents ou sur le formulaire du sondage.

La question des refus aux activités pour des raisons financières est aussi abordée. En cas de refus pour raison financière, il y a une possibilité de prendre des arrangements avec l'école pour payer en plusieurs versements. Des moyens sont mis en place pour recueillir les sommes non payées.

Mme Susan David trouve que certaines activités sont dispendieuses surtout pour les élèves de 6<sup>e</sup> année (Arbraska), mais ces activités sont très appréciées.

CE-14/15-09

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Santantonio

Que les propositions d'activités éducatives soient acceptées telles que présentées.

**Adopté**

#### 9.6. Mandats OPP

Mme Christine Chabot continue son mandat de présidente. Plusieurs parents bénévoles y sont membres et l'organisme est très apprécié par le personnel de l'école et la direction.

CE-14/15-10

IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que les mandats de l'OPP soient acceptés tels que présentés.

**Adopté**

#### 9.7. Activités de financement

Le 23 octobre aura lieu la danse d'Halloween, activité au profit de l'équipe de minivolleyball de l'école. Il est à noter que seule la danse de l'Halloween sert à financer toutes les activités volley-ball de l'année dont les participations aux tournois, le transport et l'hébergement. La date choisie du 23 octobre est la veille d'une journée pédagogique.

Une rencontre aura lieu la semaine précédente avec l'OPP pour l'organisation de la danse et la logistique entre les 2 groupes (danse des petits et danse des grands).

La marche 1-2-3 sera de retour cette année. La date est à déterminer. Mme Virginie Roy propose que la date choisie soit en fonction de la température pour éviter que les élèves aient à marcher avec leurs bottes d'hiver. Mme Josée Vigeant propose qu'on augmente la distance de marche, car les élèves sont habitués à courir plus de 1 km lors des cours d'éducation physique. L'an dernier la marche a eu lieu le 18 octobre.

La marche 1-2-3 sera la seule activité de financement de l'année et les fonds amassés iront pour la phase 2 du parc-école. La phase 2 prévoit l'achat d'une structure pour les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle.

CE-14/15-11

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Vigeant

Que les activités de financement soient acceptées telles que présentées.

**Adopté**

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

### **10.1. Communication**

La direction espère qu'à partir de janvier, toutes les communications soient envoyées par courriel. Les adresses de tous les parents seront mises à jour. Ceux n'ayant pas de courriel recevront une copie papier. Une liste des parents n'ayant pas de courriel sera conservée. L'Info parents sera également envoyée par courriel.

Également, il y a possibilité que les bulletins soient envoyés par courriel ou déposés sur le portail.

M. Mario Chagnon propose que les absences puissent être signalées par courriel. La suggestion n'est pas retenue pour le moment à cause de la difficulté que cela engendrerait dans la gestion des nombreux courriels reçus quotidiennement.

## **11. INFORMATIONS**

### **11.1. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire**

Sujet non abordé dans cette séance, car aucun membre n'a assisté à une rencontre à la Commission scolaire depuis le début de l'année scolaire.

### **11.2. Mot des enseignants**

Mme Josée Vigeant veut remercier les parents et le personnel pour la fête de fin d'année 2014. Plusieurs commentaires positifs ont été apportés notamment en ce qui concerne le don des trottinettes.

Mme Vigeant mentionne aussi qu'il y aura un nouveau mur de photos de volley-ball près du gymnase.

### **11.3. Mot du service de garde**

Comme la réunion du service de garde n'a pas été publicisée à l'avance, aucun parent n'était présent. Mme Annie Santantonio demande que, dans le futur, les réunions du service de garde soient annoncées à l'avance.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CE-14/15-12** IL EST PROPOSÉ par madame Josée Vigeant

Que la présente assemblée soit levée.

**Adopté**

---

Président(e)

---

Direction d'école